

DECISION N° 230-470

Annule et remplace la décision n°2020-396

Le Directeur du Centre Hospitalier Camille Claudel,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;

DECIDE

Article 1 : Madame Céline GRENET, adjoint des cadres hospitaliers, est nommée à la direction des services économiques, des travaux et de la logistique. Elle est chargée par le Directeur des services économiques, des travaux et de la logistique de missions et dossiers ayant trait à la gestion services économiques.

Article 2 : Madame Céline GRENET reçoit délégation du Directeur pour signer tout document ayant trait à la gestion du service qui lui est rattaché à l'exception des correspondances adressées aux autorités de tutelle (Ministère, Préfecture, A.R.S. : hormis les courriers d'ordre purement technique ou relevant de la gestion quotidienne).

Article 4 : Délégation de signature est donnée à Madame Céline GRENET afin d'engager et liquider les dépenses de classe 2 et de classe 6 hormis les dépenses de pharmacie.

Article 5 : La présente décision prend effet à compter de sa signature. Elle annule et remplace toutes les décisions précédentes.

La présente décision sera communiquée au comptable public et au Conseil de Surveillance. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente et sur le site internet du CH Camille Claudel et fera l'objet d'un affichage public au sein du CH Camille Claudel.

Article 4 : La présente délégation peut être retirée à tout moment par le directeur du Centre Hospitalier Camille Claudel.

La formulation de la délégation de signature s'établit de la façon suivante :

Pour le Directeur et par délégation,
L'adjoint des cadres hospitaliers

La Couronne, le 31 octobre 2023

Le Directeur,



David DEREURE

L'adjoint des cadres hospitaliers

A blue ink signature of Céline GRENET, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Céline GRENET

Destinataires :

- * Receveur,
- * Dossier administratif,
- * Intéressée,
- * Service Infirmier,
- * Service gestion des patients,
- * Services Financiers,
- * Direction.